

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance tenue le : 24 mai 2017

Point de décision

Point d'information

### SUJET :

**DÉPÔT DES ENJEUX PRIORITAIRES ET RECOMMANDATIONS DU COMITÉ  
DES USAGERS DU CENTRE INTÉGRÉ (CUCI)**

**PERSONNE RESPONSABLE :** Mme Geneviève Hotte/Mme Pierrette Guillaud

**DIRECTION :** Conseil d'administration

**SECTEUR D'ACTIVITÉ :** Comité des usagers du centre intégré

**DURÉE :** 5 minutes

### SOMMAIRE :

Faisant suite à une lettre transmise le 29 mai dernier par le comité des usagers du centre intégré à la présidente du conseil d'administration et conformément à la circulaire 2016-021 émise par la Direction générale de la planification, de l'évaluation et de la qualité du MSSS, le comité des usagers du centre intégré CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal (CUCI) doit rendre compte de ses activités et ses dépenses auprès du conseil d'administration. Il doit notamment formuler une liste des enjeux prioritaires et ses recommandations pour l'amélioration de la qualité. La reddition de comptes complète doit être transmise au conseil d'administration avant le 31 mai de chaque année.

Un bilan des enjeux prioritaires et recommandations de l'an passé a également été complété par la direction adjointe – Hébergement.

Enfin, au plus tard le 30 septembre suivant de chaque année, le conseil d'administration transmet au MSSS cette reddition de comptes, ainsi que la description des suivis qu'il a accordés, ou qu'il entend donner aux recommandations formulées à son attention, par son comité des usagers.

Les établissements doivent informer leur comité des usagers, des présents paramètres budgétaires qui sont effectifs à compter de 2017-2018.

### OBJECTIF POURSUIVI :

Informers le conseil d'administration.

**IMPACT FINANCIER :**

Respecter les paramètres budgétaires relatifs au financement des comités des usagers des centres intégrés accompagnant la circulaire 2016-021 (annexe 5), et ce, selon l'établissement.

**PROJET DE RÉOLUTION :**

S/O